

L'an deux mille dix-neuf, le dix juillet, à quatorze heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-six juin deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Roquefort-la-Bédoule sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : *Création de postes et modification du tableau des emplois*

Délibération N° 216-2019

Membres en exercice : 36

Membres présents : 19

Pouvoirs : 5

Excusés, absents : 12

Secrétaire de séance : Monique MATHIEU

Présents(es):

Jean Antoine SANTIAGO

Monique MATHIEU

André BREMOND

Roger ANOT

Alain DARMUZEY

Christophe PALUSSIÈRE

Michel DESJARDINS

Ariane BOSSEZ

Suzanne ARNAUD

Blandine MONIER

Patrick BLANC

Jacqueline BOUYAC

Claude SERIEYS

Sylvie GUIGONNET

Véronique DELFAUX

Robert DELEDDA

Claude FABRE

Michel GROS

Joseph FABRIS

Pouvoirs :

Monsieur Mouloud BELAÏDI délégué la commune de Brignoles, a donné pouvoir à Madame Sylvie GUIGONNET, déléguée de la commune de Rougiers,

Madame Simone CALLAMAND, déléguée de la commune de Méounes-lès-Montrieux, a donné pouvoir à Monsieur André BREMOND, délégué de la commune de Tourves,

Madame Hélène AUDIFFREN, déléguée de la commune de Pourcieux, a donné pouvoir à Monsieur Michel GROS, Président du Parc naturel régional de la Sainte-Baume, Maire de la Roquebrussanne,

Monsieur Christian OLLIVIER, délégué de la commune de Roquevaire, a donné pouvoir à Monsieur Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie,

Monsieur Robert BENEVENTI, délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Excusés(es), absents(es) :

Monsieur Jacques PAUL, Monsieur Jean-Paul HUSSIE, Madame Monique CHAMLA, Monsieur Jean PAPERÀ, Madame Jocelyne LAVALEIX, Monsieur Laurent MARTIN, Monsieur Pierre-Olivier CHARRIER, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Marc LAURIOL, Madame Andrée SAMAT, Madame Patricia SAEZ, Monsieur Didier REAULT.

Etaient également présents :

Jérôme ORGEAS, Maire de Roquefort-la-Bédoule ; Claude PIGNOL, Adjoint Roquefort-la-Bédoule ; Maïté FOURNIER, Adjointe au tourisme et cadre de vie de Roquefort-la-Bédoule ; Alexandre NOËL, directeur du PNR de la Sainte-Baume; Alexandre ABRY, chargé de mission Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Philippe SUSINI, Direction de l'environnement Conseil départemental 13 Référent PNR Sainte-Baume ; Jean-François RICHON, Chef du service Partenariat Métropole AMP ; Marc VERRECCHIA, Directeur Site et Espace naturel Métropole AMP ; Nikola Watté, Président du Conseil de Parc ; Monsieur Louis-Marie GIACOBBI, Vice-président du Conseil de Parc.

VU la délibération du 3 avril 2019 portant une action mutualisée interparc tourisme sur 2019/2022,

Considérant la délibération modifiant le tableau des emplois permanents en date du 27 février 2019,

Le Président rappelle :

L'objectif principal pour les 9 Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (8 existants et 1 en préfiguration) est de structurer et développer une offre écotouristique expérientielle dans les parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et d'animer le contrat de filière écotourisme régional.

En sa qualité de porteur administratif de l'interparcs tourisme, le Parc naturel régional de la Sainte-Baume a sollicité pour le compte de tous les PNR de la région Provence Alpes Côte d'Azur, l'appui du Conseil Régional par délibération du 27 février 2019 pour les outils de communication et les moyens humains.

Le Président propose donc de créer, dans l'attente de confirmation de l'aide financière, deux postes de chargés des missions ayant pour missions :

- * renforcer la qualification des entreprises touristiques ;
- * structurer une offre écotouristique expérientielle autour de filières prioritaires ;
- * animer, professionnaliser et valoriser le réseau des bénéficiaires de la marque Valeurs Parc ;
- * coordonner et animer l'interparc tourisme ;
- * coordonner le contrat de filière « écotourisme » régional ;

Le tableau des emplois permanents est ainsi modifié :


Postes					Effectif pourvu		
FILIERES	Cadre d'emploi	Grades	Ancien effectif	Nouvel effectif	Titulaire	Non titulaire	Durée
Administrative	Attaché	Attaché	9	2	1	8	35h00
	Rédacteur	Rédacteur	0	0			35h00
		Rédacteur Pal de 1ère classe	1	0	1		35h00
	Adjoint administratif	Adjoint administratif	1		1		35h00
Technique	Ingénieur	Ingénieur HC	1	0	0	1	35h00
		Ingénieur	2	0	0	2	35h00
	Technicien	Technicien Pal de 2ème classe	2		2	0	35h00
		Technicien	0	0	0	0	35h00
Sport	Conseiller des APS	Conseiller des APS	0	0	0	0	35h00
TOTAL			16	2	5	13	

Le Comité Syndical ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- * de créer les emplois proposés à compter du 1er octobre 2019 qui pourront être pourvus sous réserve de l'obtention des financements ;
- * d'adopter le tableau des emplois actualisé ainsi proposée à compter du 1er octobre 2019 ;
- * d'autoriser le Président à engager toutes démarches nécessaires visant à pourvoir les postes.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits


Le Président
Michel GROS

